



## Revenir sur une reconnaissance

Par **omi**, le **02/04/2011** à **01:14**

Bonjour,

Mr X et Mm Y ont vécu pendant 7ans ensemble. Ils ne sont pas mariés. Mr X à connu Mm Y avec deux enfants (f1;f2) et ensemble ils ont eu un troisième (f3). Mr X par amour à reconnu f2 et son enfant f3. Après une séparation musclée Mr X veut revenir sur la reconnaissance de f2. Est ce qu'il à le droit ? et comment est ce possible? Merci.

Par **mimi493**, le **02/04/2011** à **04:31**

Procédure de contestation de paternité devant le TGI, uniquement si la possession d'état conforme au titre a duré moins de 5 ans